

Recyclage - Habilitation électrique pour non-électricien



Formations Réglementaires

12/09/2026

Public et prérequis

Toute personne chargée de réaliser des interventions élémentaires en basse tension, ou chargées d'effectuer uniquement les manœuvres liées à une consignation sous la direction d'une personne habilitée BC ou HC.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Les objectifs

Maintenir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique conformément à la norme NF C 18-510 pour les personnes non-électriciennes devant renouveler une habilitation.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

- Retour d'expérience
- Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
- Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS).
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

Module Exécutant (B0 et/ou B0V et/ou H0 et/ou H0V)

Module Chargé de chantier (B0 et/ou B0V et/ou H0 et/ou H0V)

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

Module manœuvres en basse tension (BE Manœuvre)

Modalité d'évaluation

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Dunkerque, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

11 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'apprentissage à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au cœur des bassins industriels et d'emploi

- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3